

de la Convention firent leur entrée dans notre malheureuse ville, par le quartier de Saint-Just. Tous les habitants se tenaient enfermés dans leurs maisons. La ville entière était dans un morne silence et une cruelle anxiété obsédait tous les esprits; on savait que les proconsuls de la Convention marchaient en tête de l'armée et qu'elle était désormais à leur merci. C'étaient Châteauneuf-Kandon, Delaporte, Gautier, Dubois-Crancé, Couthon et Maignet.

Le premier acte de ces hommes, exécuteurs des vengeances de la Convention, fut de faire connaître « aux
« amis, dignes Sans-Culottes, qu'ils allaient faire arrêter
« et livrer au glaive des Loix, la race impure qui a infecté
« le sol de la Liberté. » (Proclamation de Châteauneuf-Randon.) Et le même jour *Barrère* demandait à la Convention « d'ensevelir Lyon sous ses ruines. Le nom de
« Lyon ne doit plus exister, on l'appellera *Ville-Affranchie*,
« et, sur les ruines de cette cité infâme, il sera élevé un
« monument *qui fera honneur à la Convention* et sur lequel
« on écrira : Lyon fit la guerre à la Liberté, Lyon n'est
« plus. » Sur cette motion hideuse, la Convention décréta aussitôt... « Art. 3. La ville de Lyon sera détruite. Tout
« ce qui fut habité par *le riche* sera démoli ; il ne restera
« que la maison *du pauvre*. Le nom de Lyon sera effacé
« du tableau des villes de la République... »

Par le même décret, la Convention avait créé une *Commission* extraordinaire de cinq membres pour punir *militairement* et sans délai les contre-révolutionnaires de Lyon.

Ce sanglant décret fut mis, sans délai, à exécution. Dès le 26 octobre, le cul-de-jatte *Couthon*, porté sur les épaules du jacobin Letellier, donna le signal des démolitions en frappant solennellement d'un marteau la maison de M. de Cibeins, à l'angle de la rue des Deux-Maisons,